



Service de transport Francobus

RAPPORT ANNUEL

Service de transport Francobus
Année scolaire 2019-2020



TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente	p.2
Mission	p.3
Membres du conseil d'administration	p.3
Introduction	p.3
Principales réalisations en 2019-2020	p.4
Statistiques	p.5
États financiers	p.8

Message de la présidente

C'est avec plaisir que le Service de transport Francobus vous présente son rapport annuel 2019-2020, qui témoigne de l'ampleur de ses réalisations, grâce à l'engagement de chacun de ses membres du personnel.

Le Service de transport Francobus est un consortium de transport scolaire dont le mandat est de fournir un transport sécuritaire, efficace et efficient. Conformément à sa mission, les membres du personnel s'efforcent d'utiliser davantage les technologies dans l'offre du service de transport aux élèves, de réaliser des gains d'efficacité et d'optimiser les solutions tout en visant un service de haute qualité aux élèves.

L'année scolaire 2019-2020 aura été une année inhabituelle et exceptionnelle pour tous. La pandémie mondiale de la COVID-19 a changé le quotidien de tous et chacun. À la suite de l'ordonnance de fermeture des écoles en réponse à la pandémie, les élèves sont restés à la maison après le congé du mois de mars, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire en juin 2020. Les membres du personnel ont tout de même continué leur boulot en télétravail en guise de préparation au retour à l'école.

Le présent rapport annuel passe en revue les réalisations de l'année scolaire 2019-2020. Aussi inclus dans ce rapport, les états financiers closent le 31 août 2020, ainsi que sa situation financière à cette date.

Je suis persuadé que le plan stratégique en place, l'efficacité opérationnelle du service ainsi que le dévouement de son personnel permettront au Consortium de continuer à atteindre ses objectifs en l'année 2020-2021.

Finalement, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration et du comité des opérations. J'offre un remerciement spécial aux membres du personnel du Consortium qui travaillent ardemment et sans cesse à faire du Service de transport Francobus un leader provincial en transport scolaire.

Merci de votre attention et bonne lecture!

La présidente du Service de transport Francobus,

Carolyn Bastien

Mission

Offrir un service de transport fiable et sécuritaire d'une façon efficace et efficiente à tous nos élèves transportés dans les régions desservies par le Service de transport Francobus.

Membres du conseil d'administration

Carolyn Bastien
Bobby Somaroo
Mario Nantel
Jason Rodrigue

Présidente
Vice-président
Vice-président (par intérim)
Secrétaire-trésorier

Introduction

Le Service de transport Francobus est un organisme à but non lucratif qui fournit le transport scolaire au Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir), au Conseil scolaire catholique Providence (CSC Providence) et au Conseil scolaire Viamonde (CS Viamonde). Plus de 27 500 élèves bénéficient d'un service de transport quotidien assuré et géré par le Service de transport Francobus en 2019-2020.

La zone desservie par le consortium couvre un territoire de plus de 60 000 kilomètres carrés pour desservir 118 écoles en 2019-2020. Le consortium assure le transport scolaire principalement par l'intermédiaire de plusieurs transporteurs, tandis qu'un petit nombre d'élèves utilisent des taxis et le transport en commun.

Les règlements administratifs révisés décrivent la structure de gouvernance. Les activités du Service de transport Francobus sont gérées par un conseil d'administration et par un comité des opérations qui ont comme rôle d'examiner et d'approuver les politiques administratives et les procédures de Francobus, d'établir des stratégies et des orientations, et de faciliter la résolution de questions importantes. Chaque conseil scolaire partenaire est également représenté, ce qui assure un processus décisionnel juste et équitable.

Une entente d'achats de services de transport scolaire a été signée entre le Service de transport Francobus et les conseils scolaires contractants.

Le Service de transport Francobus se compose de treize (13) membres du personnel. Les techniciennes et les techniciens de transport relèvent de la supervision des opérations, qui pour sa part, se rapporte à la direction du consortium. L'adjointe administrative relève également de la direction du consortium. Cette dernière est redevable au conseil d'administration.

Principales réalisations en 2019-2020

- Ouverture d'une nouvelle école élémentaire dans la région de York.
- Ouverture de deux (2) écoles élémentaires dans la région de Halton.
- Préparation pour l'ouverture d'une nouvelle école secondaire dans la région de Kitchener-Waterloo.
- Réorganisation et optimisation des routes de la région entière de Dufferin-Peel.
- Régions de Dufferin-Peel et Niagara : le Consortium a octroyé des contrats de service de transport selon le processus d'appel d'offres pour les cinq (5) prochaines années.
- Revue, amélioration et mise en œuvre du nouveau site Internet de Francobus qui est à la hauteur de la technologie.
- Création d'adresses courriel de région afin d'améliorer la gestion des communications. Exemple : durham@francobus.ca
- Afin de réduire l'utilisation du papier, les coûts administratifs qu'il encourt et compte tenu du volume important de courrier retourné chaque année, à l'exception des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants les détails de transport ne sont plus communiqués sous forme de lettre acheminée par Postes Canada. Les détails de transport sont disponibles aux parents, tuteurs et tutrices sur le site Internet Infobus.
- Publication du guide de transport sur le site Internet de Francobus.
- Élaboration d'initiatives reliées à la pandémie de la COVID-19.

Entre autres :

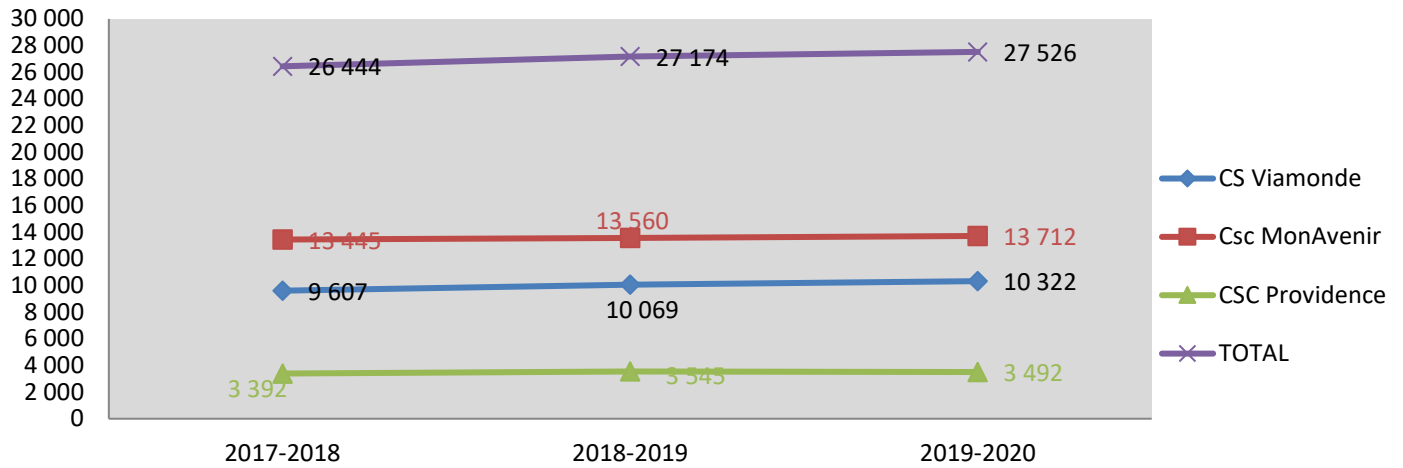
- Révision des routes afin de répartir le nombre de passagers à bord;
 - Élaboration de plans de sièges des élèves lors de la préparation des routes de la rentrée scolaire 2020;
 - Mise en œuvre de mesures préventives à bord des véhicules scolaires afin d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves et des conducteurs;
 - Coordination des besoins de produits désinfectants et équipements de protections pour livraison aux transporteurs.
- Continuité du programme de petits passagers, un programme d'identification des élèves de la maternelle, du jardin d'enfants, de la 1^{re} et 2^e année, à l'aide du bracelet mauve.
 - Au cours des mois de septembre, octobre et de novembre, le Service de transport Francobus continue d'offrir aux élèves de la maternelle à la 8^e année des programmes de sécurité en autobus scolaire.
 - Les réunions mensuelles d'équipe ont offert aux membres du personnel l'opportunité de participer à des formations accentuées entre autres, sur le service à la clientèle.
 - Le maintien de l'harmonisation des procédures de transport entre les trois conseils scolaires.
 - La mise à jour du plan opérationnel, la continuation du guide fonctionnement, du guide de transport spécial ainsi que du plan de soutien personnalisé.
 - En plus de différents communiqués, les parents ont accès à application mobile et un portail Internet leur permettant de consulter les détails de transport et de s'abonner à un service d'envoi de courriels les avisant des retards et annulations du transport.

Rapport annuel 2019-2020

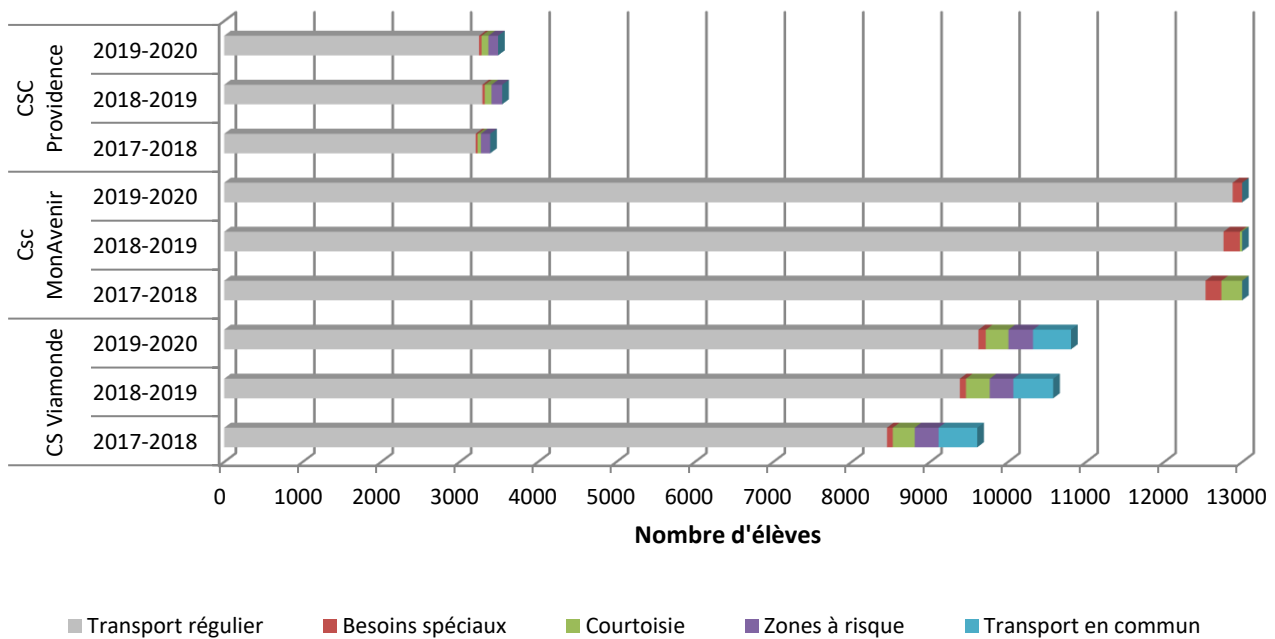
Statistiques

Sommaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre total d'élèves transportés	26 444	27 174	27 526
Pourcentage d'élèves transportés	84 %	83,45%	81,19%
Nombre total de passagers ayant des besoins particuliers	302	318	343
Nombre de passagers ayant besoin d'un autobus adapté pour fauteuils roulants	10	15	15
Nombre total des passagers bénéficiant d'un service de transport par courtoisie	624	652	636
Nombre total d'élèves ayant recours aux transports en commun	591	620	646
Nombre d'élèves brigadiers et brigadières	617	610	579
Nombre de véhicules	1 075	1 131	1 148
Pourcentage de parcours simples	54 %	68 %	48 %
Pourcentage de parcours doublés	26 %	16%	31 %
Pourcentage de parcours jumelés	9 %	7 %	9%
Pourcentage de parcours doublés-jumelés	11 %	9 %	12 %
Capacité	80 %	80 %	72 %
Durée moyenne des parcours	27 min.	28 min.	28 min.
Publipostage – nombre de lettres envoyées	26 132	27 100	3 848
Nombre d'appels	31 333	26 138	22 706

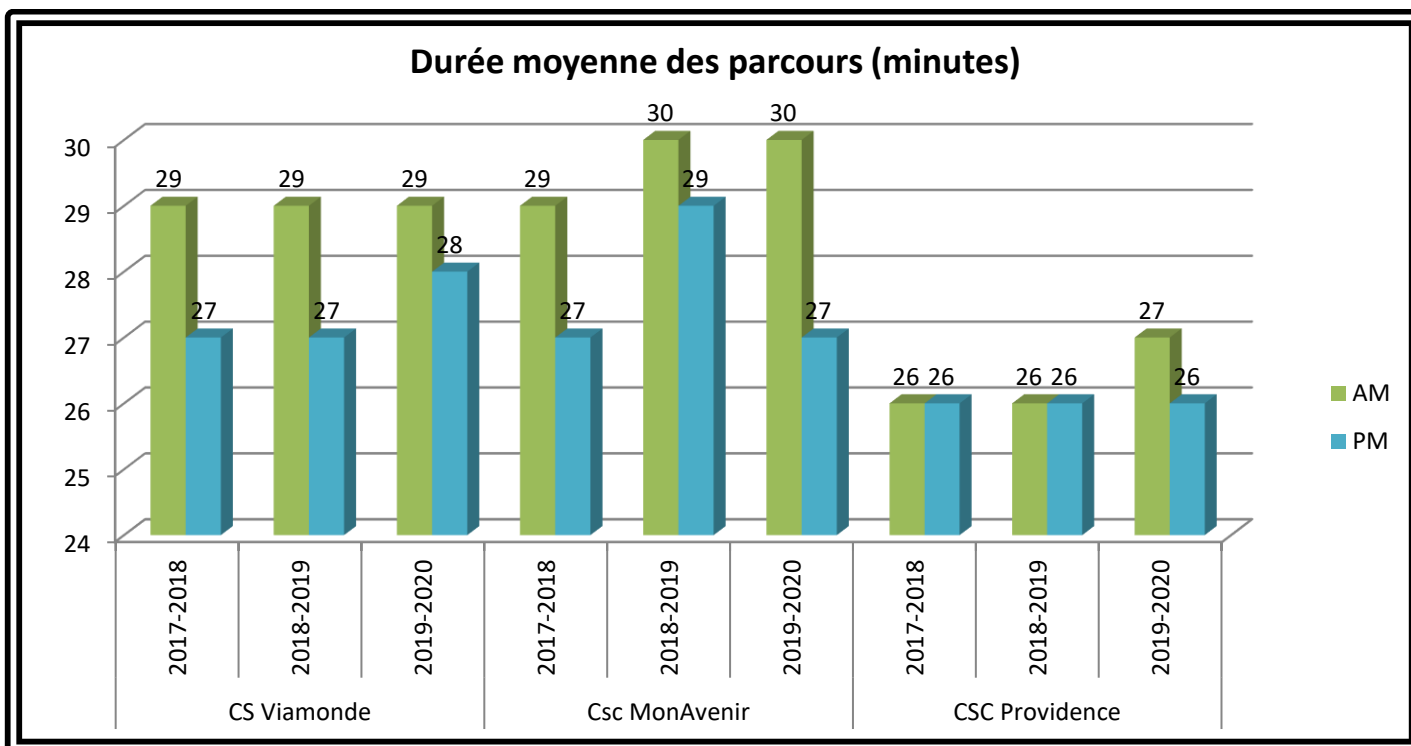
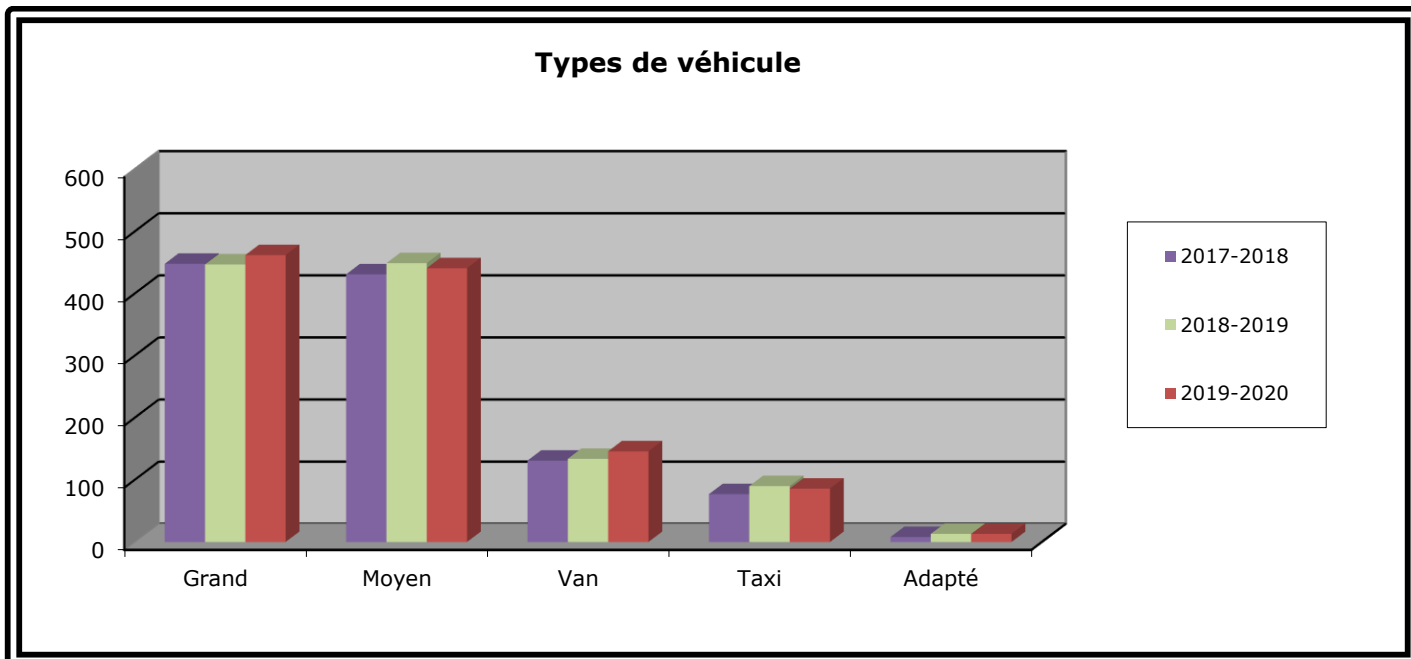
Élèves transportés



Types de transport



Rapport annuel 2019-2020



Service de transport Francobus

États financiers au 31 août 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Situation financière	5
Résultats et excédent accumulé lié aux activités	6
Variation de la dette nette	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration du
Service de transport Francobus

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1H 1E4
T 613 236-2211

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service de transport Francobus (ci-après « le consortium »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020 et les états des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du consortium au 31 août 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – données budgétaires

Les données budgétaires présentées à l'état des résultats et excédent accumulé lié aux activités ne font pas partie intégrante des états financiers. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces données budgétaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion d'audit ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces informations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le consortium ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du consortium.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du consortium;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 10 décembre 2020

Service de transport Francobus

Situation financière

au 31 août 2020

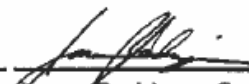
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF FINANCIER		
Avances au Conseil scolaire Viamonde, sans intérêt	1 033 525	833 885
Taxes à la consommation à recevoir	<u>99 884</u>	<u>144 519</u>
	1 133 409	978 404
PASSIF FINANCIER		
Avances des conseils scolaires membres (note 4)	<u>1 133 409</u>	<u>983 289</u>
DETTE NETTE		(4 885)
ACTIF NON FINANCIER		
Frais payés d'avance		<u>4 885</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


Carolyn Bastien, Présidente


Mario Nantel, Vice-président


Jason Rodrigue, Secrétaire-trésorier

Service de transport Francobus Résultats et excédent accumulé lié aux activités

pour l'exercice terminé le 31 août 2020

	Budget (non audité)	2020	2019
	\$	\$	\$
Produits			
Transport			
Conseil scolaire Viamonde	17 946 110	17 393 258	17 707 783
Conseil scolaire catholique MonAvenir	26 808 342	25 652 834	25 163 723
Conseil scolaire catholique Providence	5 824 322	5 678 023	5 614 429
	<u>50 578 774</u>	<u>48 724 115</u>	<u>48 485 935</u>
Administration			
Conseil scolaire Viamonde	654 686	608 406	633 802
Conseil scolaire catholique MonAvenir	872 599	810 914	866 669
Conseil scolaire catholique Providence	219 125	203 634	217 290
	<u>1 746 410</u>	<u>1 622 954</u>	<u>1 717 761</u>
	<u>52 325 184</u>	<u>50 347 069</u>	<u>50 203 696</u>
Charges			
Transport			
Régulier	47 753 164	43 855 613	43 939 695
Transport en commun	301 927	384 085	485 782
Taxis et autres	2 523 683	4 484 417	4 060 458
	<u>50 578 774</u>	<u>48 724 115</u>	<u>48 485 935</u>
Administration			
Salaires et avantages sociaux	1 188 556	1 235 083	1 169 059
Perfectionnement du personnel	5 487	2 494	5 397
Fournitures et services	443 158	318 032	435 888
Mobilier et matériel	41 021	698	40 348
Frais de location	68 188	66 647	67 069
	<u>1 746 410</u>	<u>1 622 954</u>	<u>1 717 761</u>
	<u>52 325 184</u>	<u>50 347 069</u>	<u>50 203 696</u>
Excédent lié aux activités de l'exercice	-	-	-
Excédent accumulé lié aux activités au début	-	-	-
Excédent accumulé lié aux activités à la fin	-	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service de transport Francobus

Variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 août 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Excédent lié aux activités de l'exercice	-	-
Utilisation des frais payés d'avance	<u>4 885</u>	<u>6 932</u>
Diminution de la dette nette	<u>4 885</u>	<u>6 932</u>
Dette nette au début de l'exercice	<u>(4 885)</u>	<u>(11 817)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>(4 885)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service de transport Francobus

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 août 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments d'actifs et de passifs		
Taxes à la consommation à recevoir	44 635	(119 758)
Frais payés d'avance	<u>4 885</u>	<u>6 932</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	49 520	(112 826)
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Variation nette des avances au Conseil scolaire Viamonde et flux de trésorerie liés aux activités de placements	(199 640)	637 612
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des avances des conseils scolaires membres et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>150 120</u>	<u>(524 786)</u>
Augmentation nette de l'encaisse et encaisse à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service de transport Francobus

Notes complémentaires

au 31 août 2020

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le consortium fut constitué en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*. Les membres ayant constitué le consortium sont des conseils scolaires francophones exerçant un contrôle conjoint. L'activité principale du consortium consiste à fournir des services de transport scolaire aux élèves de ses membres. Le consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

Le consortium a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil scolaire Viamonde, du Conseil scolaire catholique MonAvenir, et du Conseil scolaire catholique Providence. Par conséquent, la continuité des opérations du consortium dépend en grande partie de ces trois conseils scolaires puisque les services de transport leur est fournie.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du consortium sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du consortium doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le consortium pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Le consortium comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du consortium sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Le consortium détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas des avances au Conseil scolaire Viamonde, le cas échéant, des provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les avances au plus faible du coût et de la valeur de recouvrement nette et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'une avance a été provisionnée pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement de l'avance est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard de l'avance peut être réduite.

Service de transport Francobus Notes complémentaires

au 31 août 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Les produits de transport et d'administration du consortium proviennent des conseils scolaires membres. Les produits de transport et d'administration sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services de transport et d'administration ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du consortium ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement de l'Ontario ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement de l'Ontario sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les opérations interentités qui sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 - BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du consortium.

4 - AVANCES DES CONSEILS SCOLAIRES MEMBRES

Les avances des conseils scolaires membres ne portent pas d'intérêts et n'ont pas de modalités de remboursement. Les variations survenues dans le solde des avances pour l'exercice sont les suivants :

				2020	2019
	Conseil scolaire Viamonde	Conseil scolaire catholique MonAvenir	Conseil scolaire catholique Providence	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	526 986	456 303	-	983 289	1 508 075
Additions	672 165	1 371 601	150 120	2 193 886	110 679
Récupérations	(672 165)	(1 371 601)		(2 043 766)	(635 465)
Solde à la fin	<u>526 986</u>	<u>456 303</u>	<u>150 120</u>	<u>1 133 409</u>	<u>983 289</u>

Service de transport Francobus

Notes complémentaires

au 31 août 2020

5 - RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Le consortium est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du consortium.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le consortium utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le consortium est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le consortium est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le consortium a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les avances au Conseil scolaire Viamonde, étant donné que le manquement de cette partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le consortium.

Le solde des avances au Conseil scolaire Viamonde est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition du consortium aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers du consortium exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel le consortium est exposé.

La direction du consortium estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier du consortium n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié au 31 août 2020 (aucun au 31 août 2019) et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance au 31 août 2020 (aucun au 31 août 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du consortium est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le consortium est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à s'assurer que le consortium dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. Le consortium établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 août 2020, il n'y a aucun passif financier ayant une échéance contractuelle (aucun au 31 août 2019).

Service de transport Francobus Notes complémentaires

au 31 août 2020

6 - ENGAGEMENT

Le consortium s'est engagé, d'après un bail échéant le 31 août 2022, à verser une somme de 60 860 \$. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 30 430 \$ annuellement. Le consortium est également responsable du loyer supplémentaire comprenant les impôts fonciers, les coûts d'exploitation, et les frais d'administration.

7 - FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO (OSBIE)

Le consortium est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (OSBIE), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur les assurances de l'Ontario*. L'OSBIE offre une couverture de responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques. L'assurance-responsabilité est disponible jusqu'à concurrence de 27 000 000 \$ par événement.

Les primes payables sur une période de cinq ans sont en fonction de l'assurance de réciprocité et des antécédents du risque du consortium. De temps à autre, le consortium pourrait recevoir un remboursement ou être invité à payer une prime additionnelle au pro-rata de ses antécédents. Les cinq années de validité de sa police actuelle expirent le 1^{er} janvier 2022.

8 - RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du consortium sont équivalentes aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, le consortium a cotisé au régime un montant de 95 775 \$ (91 352 \$ en 2019). Comme il s'agit d'un régime interemployeurs, les charges de prestations de retraite du consortium sont limitées aux cotisations. Aucun actif ou passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du consortium.

9 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités du consortium. Ces mesures ont notamment entraîné la fermeture complète des écoles à compter de la mi-mars à la suite des directives ordonnées par le gouvernement de l'Ontario. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

Événements postérieurs à la date du bilan

Depuis septembre 2020, le consortium a entamé son processus de déconfinement qui consiste en la réouverture des écoles et du transport scolaire avec plusieurs mesures en place pour contrôler la propagation du virus (fréquentation en personne facultative, élèves regroupés en cohortes et port du masque dans les autobus et au bureau du consortium). À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités du consortium reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.